

Compte rendu du conseil d'école du 18 novembre 2008

Présents :

Enseignants : Mmes Vallino, Rosset-Boulon, Charbouillot, Burlat et Taupin et M. Le Gall
Délégués des parents d'élèves : Mmes Audinos, Fournier (Pioskowik), Gritti, Simic et M. Garnier
Représentant des municipalités
Notre Dame de Vaulx : Mme Battail, Saint Jean de Vaulx : M. Ravanat et Mme Barnel
Président du SIVOM en pays de Vaulx : M. Mère.

Effectifs 2008/2009 :

Maternelle : 55

19 PS + 8 MS = 27 (Mme Burlat) et 17 MS + 19 GS = 28 (Mme Taupin)

Elémentaire : 83

21 CP (Mmes Rosset- Boulon et Schwartz), 15 CE1 + 6CE2 = 21 (Mme Charbouillot), 15 CE2 + 5 CM1 = 20 (Mme Vallino) et 5 CM1 + 16 CM2 = 21 (M. Le Gall et Mlle Melgazza)

Effectifs prévisionnel pour l'année scolaire 2009/2010 :

Maternelle : 55 - Elémentaire : 86

Règlement Intérieur

Vote du règlement de l'école à l'unanimité.

Modification du paragraphe 2-2-2 > (passage de 26 heures à 24 heures de classe). (Annexe 1)

Projets des classes pour l'année 2008/2009 :

Maternelle, pour les 2 classes:

- 6 séances de natation à la piscine de La Mure
- 3 visites à la bibliothèque de Notre Dame de Vaulx
- une seule sortie est prévue pour cette année (compte tenu des coûts de transport): un spectacle vivant : « Une rencontre, deux parallèles » au ciné théâtre de la Mure.

Elémentaire:

En CP/CE1 : une sortie cinéma en décembre, des interventions Drac Nature au cours de l'année en fonction du budget et éventuellement une sortie au musée de peinture de Grenoble en fin d'année.

En CE1/CE2 et CE2-CM1 : des interventions de Drac Nature.

En CM1/CM2 sont reconduites:

- les rencontres rugby et foot
- dans le cadre de la liaison CM2-6° :

Projet culturel avec la Cie Théâtre du réel avec 3 ou 4 interventions dans la classe afin de préparer un "spectacle" de marionnettes et déplacement pour la représentation du spectacle de cette Cie au ciné théâtre de La Mure. (financement: 400 € par l'Education Nationale + éventuellement 600 € par la DRAC)

- Voyage culturel à Paris : 3 jours pour des visites des musées de peinture Orsay, Louvre, Beaubourg, aux Guignols de l'Info (liaison avec le projet ci-dessus). Visite de l'Assemblée Nationale. Participation possible au parlement des enfants. Une partie du financement de ce voyage est pris en charge par la subvention SNCF accordée à la classe l'an dernier pour la réalisation du mur peint du jeu de boules.(1000 €)

Tous les enfants de l'élémentaire participeront à des séances de natation. (10 séances par classe)

De nouvelles pistes de demandes de subventions seront étudiées.

En élémentaire 10 séances/classe sont financées par le SIVOM. Le Conseil Général finance à raison de 0,40 cts/enfant/sortie. Les années précédentes cette subvention du Conseil Général était versée sur la COOP de l'école. L'an dernier les municipalités ont souhaité la recevoir. 35 séances de piscine ont été faites l'an passé sur 40 prévues. Il est donc demandé au SIVOM une versement équivalent à ces deux sommes afin de pouvoir équiper l'école de matériel sportif ou collectif.

Aide individualisée :

En maternelle:

une demi heure chaque soir ont lieu les ateliers du soirs pour certains enfants. (Ils ont été proposés à 12 enfants et 8 familles ont donné leur accord.)

En élémentaire:

pour la première période 19 élèves suivent cette aide (à raison d'une fois par semaine sauf pour un enfant qui suit cette aide 2 fois par semaine). Elle a lieu les mardis et jeudis et dure 1h00.

Travaux dans les écoles :

Maternelle :

- Un néon serait à changer au dessus du bureau de Mme Burlat.
- Il serait nécessaire de prévoir des étagères dans les deux classes: problèmes de rangement.
- Etanchéité du dortoir (attente d'une réponse des assurances avec le problème des gouttières).
- Prévoir un balayage des feuilles de la cour pendant les vacances de la Toussaint.
- Prévoir le remplacement de la pomme de douche (usée)

Elémentaire:

Les cours de récréation devant la classe de M. Le Gall et celle de l'école du haut sont à re-goudronner. (Une enseignante ayant failli se blesser à cause du mauvais état de celle-ci). Mme Rosset-Boulon souhaiterait que la réfection de sa classe soit envisagée pour les vacances prochaines (été 2009).

Remerciements :

L'équipe enseignante remercie le SIVOM pour le maintien des heures d'ATSEM (maternelle) qui conserve le même temps de travail bien qu'il n'y ait plus classe le mercredi matin.

Merci aussi à la commune de Notre Dame de Vaulx pour la réfection totale de la classe de Mme Charbouillot (peinture + électricité)

Questions diverses :

Une motion a été proposée au conseil d'école afin de soutenir les membres des RASED. (*Annexe 2*). Elle a été adoptée à l'unanimité.

En ce qui concerne le fichier Base élèves, les enfants des classes maternelles ont été enregistrés dans ce fichier par la directrice.

Monsieur Le Gall refuse de le faire et le conseil d'école soutient son action à la majorité. (*Annexe 3*)

Réponse aux questions des parents d'élèves :

Le service minimum d'accueil n'a pas été mis place par la municipalité de Notre Dame de Vaulx et aucun accueil n'a été mis en place à Saint Jean de Vaulx suite à une délibération du conseil municipal.

La gratuité des transports pour les enfants qui mangent à la cantine et ceux qui sont domiciliés à moins de 3 km de l'école est très fortement remise en cause pour l'année prochaine. Pour cette année: statu quo.

Les enseignants de l'école élémentaire tiennent à signaler que les enfants empruntant le transport à midi se retrouvent souvent sans surveillance dans la cour de 13h15 à 13h20 lorsque le car arrive un peu tôt. Il est demandé à l'accompagnatrice de les garder dans le bus jusqu'à l'arrivée des enseignants dans la cour.

Prochaines dates de réunion du conseil d'école :

le 09/03/09 à 18H30 à la mairie de Notre Dame de Vaulx

le 04/06/09 à 18h30 à la mairie de Saint Jean de Vaulx.

Annexe 1

La durée de la semaine scolaire des élèves à l'école élémentaire est fixée à 24 heures réparties sur 8 demi-journées. Certains élèves, à l'initiative des enseignants, peuvent suivre au maximum 2 heures supplémentaires consacrées à l'aide personnalisée.

Annexe 2

Le budget 2009 de l'Education Nationale prévoit la suppression de 3000 postes E et G des Réseaux d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés (RASED).

Les enseignants qui occupent ces postes se déplacent actuellement dans les écoles, en fonction des besoins prioritaires, et apportent un suivi spécifique à nos élèves: méthodologie, techniques de travail, repères ... (E) ; motivation, confiance en soi et au groupe-classe (G).

Ces enseignants E et G seront réaffectés dans des classes ordinaires d'écoles ciblées. Cela privera des milliers d'élèves, y compris ceux de ces écoles, d'une aide irremplaçable.'

D'autre part, l'aide personnalisée mise en œuvre en dehors de la classe depuis cette rentrée ne répond pas aux mêmes besoins et n'apporte pas les mêmes solutions.

Le conseil s'étonne des propos du ministre, qui avait garanti l'avenir des RASED au moment d'instaurer cette aide personnalisée.

Le conseil d'école demande l'abandon de la suppression de 3000 postes E et G.

Voeu adopté à l'unanimité

Annexe 3

Le conseil d'école est solidaire du directeur de l'école de Notre Dame de Vaulx qui refuse d'utiliser Base-élèves.

Voeu adopté à la majorité